

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1537

28 juillet 2010

SOMMAIRE

| | | | |
|----------------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------------|-------|
| Ardagh Glass Group S.A. | 73749 | LNR Europe Holdings S.à r.l. | 73759 |
| Balholm Investments S.A. | 73749 | Minas Argentinas (Barbados) S.à r.l. | 73730 |
| BHF Trust Fonds Exklusiv: | 73732 | MUGC Lux Management S.A. | 73738 |
| Blauenberg SA | 73730 | NGI | 73761 |
| Brior | 73774 | Optimum.Portfolio Fonds | 73732 |
| Castlewood Private Equity S.A. | 73744 | Orlyan S.A. | 73763 |
| Château de Beggen S.A. | 73730 | Pappa S.à r.l. | 73732 |
| CIM Global Investment N.V. | 73740 | Raymond WEYLAND S.à r.l. | 73776 |
| Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A. | 73749 | R.B.I.C. S.A. | 73736 |
| Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A. | 73755 | Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l. | 73734 |
| Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A. | 73755 | Real Properties (Luxembourg) One S.à r.l. | 73772 |
| Concin S.A. | 73775 | Real Properties (Luxembourg) Three S.à r.l. | 73768 |
| Courcelles Investments S.A. | 73756 | Real Properties (Luxembourg) Two S.à r.l. | 73770 |
| Danio Invest S.A. | 73765 | Real South Investment Luxembourg S.A. | 73738 |
| DAULUX S.A. Internationale Transport & Spedition | 73757 | Red International S.A. | 73738 |
| Dectra S.à r.l. | 73757 | RESALIFE Holding S.à r.l. | 73739 |
| Deluxe Café Holdings S.A. | 73757 | Restaurant Japonais Wasabi S.à r.l. | 73737 |
| Demain S.A. | 73758 | Roof Garden S.A. | 73739 |
| Dexia Funding Luxembourg S.A. | 73757 | S.à r.l. Fidugec | 73739 |
| DLJ Mojito Luxco 2 S.C.A. | 73758 | S.C.I. Joga | 73756 |
| Domaine Bourwies S.A. | 73758 | Sovitec Group S.A. | 73740 |
| Dortime Participation S.A. | 73759 | Swiss Life Participations Luxembourg S.A. | 73746 |
| Energie Investissements Holding S.A. | 73759 | Swiss Life Solutions S.A. | 73740 |
| Erwilux G.m.b.H. | 73760 | | |
| EUCELIA Investments S.A. | 73758 | | |
| HR Corporate Finance S.A. | 73756 | | |

Minas Argentinas (Barbados) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 152.820.

Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, certifie, conformément à l'article 273 de la loi du 10 août 1915:

1. que le projet de fusion entre Yamana Argentina Holdings B.V., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas et son établissement principal à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès du Registre du Commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam, Pays-Bas, sous le numéro 34288824 (Société Absorbante) comme la société absorbante et Minas Argentinas (Barbados) S. à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.820 (Société Absorbée), a été régulièrement publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, n° 1081 du 22 mai 2010 (le Projet de Fusion);

2. que le Projet de Fusion prévoit que la fusion prendra effet le jour suivant la signature de l'acte notarié documentant la fusion et qui a été passé par J.L.F.J. Verasdonck, notaire de droit civil du cabinet d'avocat Heussen à Amsterdam, Pays-Bas (l'«Acte Notarié»);

3. que l'Acte Notarié a été signé le 24 juin 2010, et que selon cet acte, la fusion a pris effet entre les sociétés fusionnantes en date du 25 juin 2010.

4. que la Société Absorbée a dès lors cessé d'exister.

Au vu de ce qui précède, le notaire constate que les conditions de l'article 279 de la Loi ont été remplies.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juin 2010. Relation: LAC/2010/28794. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Carole FRISING.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

H. HELLINCKX.

Référence de publication: 2010092233/28.

(100101681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Château de Beggen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 133.856.

Blauenberg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 113.125.

PROJET COMMUN DE FUSION

Les conseils d'administration des sociétés Château de Beggen S.A (société absorbante) et Blauenberg SA (société absorbée) proposent une fusion par absorption des deux sociétés conformément aux articles 257 à 276 de la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales et sur base du présent projet de fusion.

1. Sociétés concernées.

1.1 Château de Beggen SA, société anonyme, avec siège social à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.856, au capital social de 16.100.000,- euros (seize millions cent mille euros) représenté par 161.000 actions (cent soixante et une mille actions) nominatives avec une valeur de nominale de 100 euros (cent euros) chacune.

Comme société absorbante

1.2 Blauenberg SA, société anonyme, avec siège social à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.125, au capital social de 4.050.000,- euros (quatre millions cinquante mille euros) représenté par 40.500 actions (quarante mille cinquante actions) nominatives avec une valeur nominale de 100 euros (cent euros) chacune.

Comme société absorbée

2. Actions et autres titres. Les actions des deux sociétés fusionnantes sont aux mains des mêmes actionnaires et dans les mêmes proportions.

Les sociétés fusionnantes n'ont pas émis d'autres titres donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux.

3. Fusion par absorption. A partir de l'accord de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante qui se réunira après l'accord de la société absorbée la fusion par absorption sera réalisée.

La société Blauenberg SA, société absorbée, cessera d'exister et les actions de cette société seront annulées. Les actionnaires de Blauenberg SA recevront en contrepartie des actions nominatives de la société Château de Beggen.

4. Rapport d'échange. Techniquement la fusion est réalisée par apport à la valeur comptable de l'actif net de la société Blauenberg SA à la société Château de Beggen S.A.

Le capital social de la société Château de Beggen S.A est augmenté d'un montant de 3.847.600,- euros par l'émission de 38.476 actions nouvelles à la valeur nominale de 100 euros.

Il y aura une prime d'émission de 367 euros.

Les nouvelles actions sont attribuées aux actionnaires de Blauenberg SA dans la proportion de leur participation dans le capital de Blauenberg SA. Cent (100) actions Blauenberg SA donnent droit à 95 actions de Château de Beggen S.A.

Il n'y aura pas de soulte en espèces.

5. Transmission universelle du patrimoine. La fusion entraîne de plein droit la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante.

En particulier les immeubles suivants dont Blauenberg SA est actuellement propriétaire seront transférés à Château de Beggen S.A.

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-------------|
| Commune de Luxembourg, section B de Dommeldange, | |
| - 353/3011, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 18,18 ares |
| - 353/3012, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 14,63 ares |
| - 353/3013, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 14,63 ares |
| - 353/3014, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 14,63 ares |
| - 353/3015, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 14,63 ares |
| - 353/3016, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 14,63 ares |
| - 353/3017, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 14,62 ares |
| - 353/3018, lieu-dit Blauenberg, place, d'une surface de | 15,60 ares |
| Total | 121,55 ares |

La transmission universelle implique que les immeubles seront transférés avec les hypothèques, servitudes et autres charges qui les grèvent.

La transmission des postes actifs et passifs à lieu à la valeur comptable.

6. Date d'effet de la fusion. Entre les parties la fusion sera réalisée lorsque sont intervenues les décisions concordantes des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés fusionnantes.

A l'égard des tiers la fusion n'aura d'effet qu'après la publication des procès-verbaux des assemblées générales décidant de la fusion.

Du point de vue comptable et fiscal, les opérations de la société absorbée seront considérées comme accomplies pour le compte de la société absorbante avec effet au 17 mai 2010.

7. Renonciation à un rapport d'expert. Les actionnaires des sociétés fusionnantes renoncent conformément à l'article 266 (5) de la loi sur les sociétés commerciales à un examen du projet commun de fusion par des experts indépendants et aux rapports d'experts prévus par l'article 266.

8. Avantages particuliers. Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres des conseils d'administration ou aux commissaires des sociétés fusionnantes.

9. Information des actionnaires. Les actionnaires des sociétés fusionnantes ont le droit un mois au moins avant la date de la réunion des assemblées générales extraordinaires appelées à se prononcer sur le projet commun de fusion de prendre connaissance au siège social des documents indiqués à l'article 267 (1) a, b, c et d de la loi sur les sociétés commerciales. Ils peuvent, s'ils le désirent, obtenir une copie intégrale ou partielle de ces documents, sans frais et sur simple demande.

10. Décharge. Décharge pleine et entière sera accordée aux organes de la société absorbée.

11. Documents sociaux. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège social de la société absorbante.

12. Formalités de transfert et de publication. La société absorbante effectuera toutes les formalités de transfert et de publication relatives aux apports effectués au titre de la fusion. Elle fera les formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il conviendra pour le transfert à son nom des éléments actifs et passifs apportés. Elle effectuera toutes procédures et formalités pour rendre opposable aux tiers la transmission des biens, droits et charges.

13. Frais et droits. Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la société absorbante.

14. Impôts. La société absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur les bénéfices et la fortune au titre des exercices non encore imposés définitivement.

Luxembourg, le 7 juillet 2010.

Château de Beggen S.A. (société absorbante) / Blauenberg SA (société absorbée)

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2010091431/86.

(100100784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

BHF Trust Fonds Exklusiv, Fonds Commun de Placement.

Das mit Wirkung vom 1. September 2010 gültige Verwaltungsreglement 09/2010 des Sondervermögens "BHF Trust Fonds Exklusiv" wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19.07.2010.

Anell / Tiburzi.

Référence de publication: 2010096959/9.

(100107703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Optimum.Portfolio Fonds, Fonds Commun de Placement.

Der Verwaltungsrat der Alceda Fund Management S.A. hat beschlossen den Fonds Optimum.Portfolio Fonds und somit die drei Teilfonds Optimum.Portfolio Fonds - Defensiv, Optimum.Portfolio Fonds - Ausgewogen und Optimum.Portfolio Fonds - Offensiv per 17. Dezember 2009 zu schließen.

Luxemburg, den 17. Dezember 2009.

Alceda Fund Management S.A.

Référence de publication: 2010100175/8040/8.

Pappa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 93.270.

DISSOLUTION

In the year two thousand ten,
on the twenty-sixth day of May.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mr François MANTI, employee, with professional address at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,
acting as a special proxy holder of:

"Essingen Global AB", a company incorporated and existing under the laws of Sweden, established and having its registered office at c/o Efti AB, Sveavägen 52, SE-111 34 Stockholm (Sweden),

here after referred to as "the principal",

by virtue of a proxy given in Stockholm (Sweden), on 12 May 2010,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing proxy holder and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The same proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company "PAPPA S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", established and having its registered office at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 93 270, has been incorporated under Luxembourg Law, pursuant to a notarial deed enacted on 30 April 2003, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 555 of 22 May 2003.

The Articles of Association of said company have never been amended since.

II.- That the subscribed capital of the company is fixed at seventeen thousand euro (17'000.- EUR) divided into hundred seventy (170) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, fully paid up.

III.- That the principal is the sole owner of all the shares of said company.

IV.- That the principal, being sole partner of the company "PAPPA S.à r.l.", has decided to proceed immediately to the dissolution of said company.

V.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the company "PAPPA S.à r.l.", prementioned.

VI.- That the principal, in its activity as liquidator of the company, declares that the business activity of the company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved company

committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VII.- That the principal fully grants discharge to the current manager(s) of the dissolved company, for the due performance of his (their) duties up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at its former registered office.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxy holder and in case of discrepancy between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix,

le vingt-six mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

a comparu:

Monsieur François MANTI, employé, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

«Essingen Global AB», une société constituée et existant sous les lois de la Suède, établie et ayant son siège social à c/o Efti AB, Sveavägen 52, SE-111 34 Stockholm (Suède),

ci-après dénommée: «le mandant»,

en vertu d'une procuration lui donnée à Stockholm (Suède), le 12 mai 2010,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société «PAPPA S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 93 270, a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte notarié reçu en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 555 du 22 mai 2003.

Les statuts de la société ne furent pas modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la société est fixé à dix-sept mille euros (17'000.- EUR) divisé en cent soixante-dix (170) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de ladite société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la société «PAPPA S.à r.l.», a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société «PAPPA S.à r.l.», prédésignée.

VI.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la société, déclare que l'activité de la société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au(x) gérant(s) de la société dissoute pour l'exécution de son (leurs) mandat(s) jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête du même mandataire et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. MANTI, J.J.WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 31 mai 2010. Relation: EAC/2010/6309. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010068775/91.

(100083146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.797.

In the year two thousand ten, on the seventh day of the month of June.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

NORMAN LIMITED, with registered office at Carinthia House, 9-12 The Grange, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 4BF, Company Number 48085,

duly represented by Mr Marc ALBERTUS, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, requests the undersigned notary to enact the following:

- That the company Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., (hereafter "The Company") with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135797, was incorporated on 17 January 2008 pursuant to a deed drawn-up by Me Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 487 of 26 February 2008, which Articles of Association have been amended for the last time on 4 March 2009, pursuant to a deed drawn-up by Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 1007 of 14 May 2009;

- That all the corporate units of the company Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l. are held by NORMAN LIMITED, predesignated.

The appearing party, represented as stated hereabove, as sole member of the Company, takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, it is decided to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, it is decided to appoint as liquidator:

BDO Tax & Accounting, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le sept juin.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

NORMAN LIMITED, ayant son siège social à Carinthia House, 9-12 The Grange, St Peter Port, Guernsey, Iles Anglo-Normandes, GY1 4BF, inscrite sous le numéro 48085,

ici représentée par Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., (ci-après «la Société») ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 135797, a été constituée en date du 17 janvier 2008 suivant un acte reçu par Me Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 487 du 26 février 2008, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 4 mars 2009, suivant acte reçu par Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1007 du 14 mai 2009.

- Que toutes les parts sociales de la société Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l. sont détenues par NORMAN LIMITED, prédésignée.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, associée unique de la Société, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, il est décidé de dissoudre la Société.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, il est décidé de nommer en qualité de liquidateur:

BDO Tax & Accounting, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. ALBERTUS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2010. LAC/2010/25427. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010071207/102.

(100084238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

R.B.I.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 52.203.

L'an deux mille dix, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «R.B.I.C. S.A.», ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 52.203, constituée suivant acte notarié en date du 06 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 582 du 15 novembre 1995 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1.296 du 5 décembre 2003.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Romain THILLENS, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Marie-Line SCHUL, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christel DETREMBLEUR, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2009.
2. Mise en liquidation de la société avec effet immédiat.
3. Nomination de Monsieur Réginald BADA, demeurant au 13, rue de Reims, L-2417 Luxembourg à la fonction de liquidateur.
4. Détermination des pouvoirs du liquidateur.
5. Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'approuver le bilan, ainsi que le compte de profits et pertes de la Société, arrêtés au 31 décembre 2009.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet immédiat.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: Monsieur Réginald BADA, demeurant au 13, rue de Reims, L-2417 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Cinquième résolution

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. THILLENS, M.L. SCHUL, C. DETREMBLEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 juin 2010. Relation: EAC/2010/6455. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010068793/72.

(100083263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Restaurant Japonais Wasabi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4732 Pétange, 16, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 135.881.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le dix-huit mai.

Pardevant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Madame Hong XIA; sans état, née à Zhejiang (Chine), le 14 mai 1974, agissant en nom personnel et au nom et pour compte de son mari,

- Monsieur Wangqian DAI; cuisinier, né à Zhejiang (Chine), le 16 janvier 1980, les deux demeurant à L- 4732 Pétange, 16, rue de l'Eglise,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

agissant comme uniques associés de la société à responsabilité limitée "RESTAURANT JAPONAIS WASABI S.à r.l.", avec siège social à L- 4732 Pétange, 16, rue de l'Eglise, (RCS Luxembourg B No 135.881), constituée suivant acte notarié du 28.1.2008, publié au Mémorial C No 517 du 29 février 2008,

lesquels comparants agissant en tant qu'associés concluent formellement à la dissolution de ladite société pour cessation de commerce au 31.5.2010.

- ils déclarent encore que la liquidation de la société a d'ores et déjà été opérée et clôturée et qu'ils assument personnellement tous éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Nous Notaire avons donné acte de la liquidation et de la dissolution de la société RESTAURANT JAPONAIS WASABI S.à r.l. au 31 mai 2010.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant la période légale de 5 ans au domicile des comparants.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de neuf cent quatre-vingt-cinq euro (€ 985.-)

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite à la comparante, celle-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: XIA, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 19 mai 2010. Relation: EAC/2010/5885. Reçu: soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Pétange, le 27 mai 2010.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2010070802/36.

(100083445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Real South Investment Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 41.068.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010068799/9.

(100083522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Red International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 132.961.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 7 juin 2010

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Président;

- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Luxembourg, le 7 juin 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010068801/21.

(100083215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

MUGC Lux Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 49.759.

EXTRAIT

Lors du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2010, Monsieur Akihiro KANAYASU a démissionné de sa fonction d'Administrateur du Conseil d'Administration, à compter du 2 avril 2010. Monsieur Tsutomu HATTORI a été nommé Administrateur du Conseil d'Administration, à compter du 2 avril 2010.

Lors du Conseil d'Administration du 21 mai 2010, Monsieur Hiroshi NARUSE a démissionné de sa fonction de Président et d'Administrateur du Conseil d'Administration, à compter du 21 mai 2010. Monsieur Hiroshi MINAGAWA a été nommé Président et Administrateur du Conseil d'Administration à compter du 21 mai 2010.

Lors du Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2010, Monsieur Tsutomu HATTORI a été nommé Directeur Général, Délégué à la gestion journalière, à compter du 1^{er} juin 2010. Monsieur Atsuo KOZUKI a été nommé Directeur Général Adjoint, à compter du 1^{er} juin 2010.

L'adresse professionnelle de tous les administrateurs susvisés est la suivante: 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 16 avril 2010, il a été décidé de renommer DELOITTE S.A. comme réviseur d'entreprises et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010070771/24.

(100083504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Roof Garden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.607.

Extrait procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 25 mai 2010

Il résulte du procès-verbal que:

Les mandats de Monsieur Nicola GIANOLI demeurant professionnellement 2, Via Marconi, CH-6900 Lugano et de Monsieur Stefano GRAIDI et Madame Nathalie SORBARA demeurant professionnellement 1, Riva Albertolli, CH-6900 Lugano ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Le mandat de BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2016.

Le siège social a été transféré du 3, rue des Bains, L-1140 Luxembourg au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Pour la société

Référence de publication: 2010068806/19.

(100083238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

S.à.r.l. Fidugec, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 101.914.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGIF S.A.

Signature

Référence de publication: 2010068807/11.

(100083331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

RESALIFE Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 117.310.

Extrait de Transfert de Parts Sociales

Il résulte d'un transfert effectué en date du 27 Mai 2010 que:

la société Lofting S.A., régie par les lois des Seychelles, établie et ayant son siège social à la suite 13, First Floor, Oliaji Trade Center, Francis Rachel Street, Victoria Mahe, Seychelles, enregistré au registre de commerce des Seychelles sous le numéro IBC 029 728, a transféré,

- 250 (deux cents cinquante) parts sociales qu'elle détenait dans la société Resalife Holding S.à r.l. à

Monsieur Quentin Tousart, ayant son adresse privée au 1, rue du Maréchal Lyautey F-59370 Mons en Baroeul.

Suite à ce transfert les parts sociales de Resalife Holding S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Lofting S.A. | 0 part sociale |
| Monsieur Quentin Tousart | 250 parts sociales |
| Total: | 250 parts sociales |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 Juin 2010.
Pour Resalife Holding S.à r.l.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2010070801/24.

(100083204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Sovitec Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 101.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010068819/9.

(100083370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

CIM Global Investment N.V., Société Anonyme.

Siège de direction effectif: L-8010 Strassen, 206-210, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 96.800.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 avril 2010 que:

- Sont réélus aux postes d'administrateurs Monsieur Olimjon Shadiev établi à Luxembourg L-1933, 45 rue Siggy vu Letzebuerg; Monsieur Hervé Poncin, établi à B-4870 TROOZ, 25A, rue au Thier et Maître Charles Duro, domicilié à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de 2010.

- Est réélue la société Fiduciaire Joseph Treis Sàrl établie à L-1510 Luxembourg 57, avenue de la Faïencerie au poste de commissaire aux comptes.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010070624/18.

(100083310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Swiss Life Solutions S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 22.450.000,00.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 141.910.

In the year two thousand and ten, on the ninth day of June.

In front of Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Swiss Life Solutions S.A., a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Me Paul Decker, notary public established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 17 September 2008, published in the Memorial C dated 11 October 2008, Recueil des Sociétés et Associations, number 2495, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 141.910 (the "Company"), lastly amended by an extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Company held before Me Henri Hellinckx, notary public established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 18 December 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 260 dated 5 February 2010.

The sole shareholder of the Company, being Swiss Life Participations Luxembourg S.A., a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 25, route d'Arlon, L8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg (the "Contributor"), holding the entire share capital of the Company, is duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of proxy given under private seal. A copy of this proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with this deed, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder expressly state having been duly informed beforehand.

The agenda of the meeting is the following:

“Agenda:

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of EUR 3,450,000 (three million four hundred fifty thousand Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 19,000,000 (nineteen million Euros) to EUR 22,450,000 (twenty-two million four hundred fifty thousand Euros) by the issuance of 3,450 (three thousand four hundred fifty) new shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euros) each, subject to the payment of a global share premium of EUR 350,000 (three hundred fifty thousand Euros), out of which EUR 350,000 (three hundred fifty thousand Euros) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid-up by a contribution in cash;
3. Subscription and payment by the contributor of all the new shares by way of a contribution in cash;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Approval of the transfer of the registered office of the Company from 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 23, route d’Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg;
6. Amendment of articles 2 paragraph 1 and 5 of the articles of association of the Company in order to reflect such actions; and
7. Miscellaneous.”

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 3,450,000 (three million four hundred fifty thousand Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 19,000,000 (nineteen million Euros) to EUR 22,450,000 (twenty-two million four hundred fifty thousand Euros) by the issuance of 3,450 (three thousand four hundred fifty) new shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euros) each (the “New Shares”), subject to the payment of a global share premium (the “Share Premium”) amounting to EUR 350,000 (three hundred fifty thousand Euros), out of which an amount of EUR 350,000 (three hundred fifty thousand Euros) shall be allocated to the legal reserve of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in cash amounting to EUR 3,800,000 (three million eight hundred thousand Euros) (the “Contribution”).

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares and the Share Premium through the Contribution.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe the New Shares in the Company and to pay them up as well as the Share Premium entirely by the Contribution.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- Swiss Life Participations Luxembourg S.A., holder of 22,450 (twenty-two thousand four hundred fifty) shares of the Company.

Fifth resolution:

It is resolved to approve the transfer of the registered office of the Company from 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 23, route d’Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, with effect as of the date hereof.

Sixth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend articles 2 paragraph 1 and 5 of the Company’s articles of association to read as follows:

“ **Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the city of Strassen.”

No other amendment to be made to article 2.

“ **Art. 5. Corporate Capital.** The Company’s capital is set at 22,450,000 (twenty-two million four hundred fifty thousand Euros), represented by 22,450 (twenty-two thousand four hundred fifty) shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euros) each.”

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about three thousand two hundred euro (€ 3,200.).

Declaration

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, having signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille dix, le neuvième jour de juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S’est tenue une assemblée générale extraordinaire de l’actionnaire unique de Swiss Life Solutions S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié dressé par Me Paul Decker, notaire public établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 17 septembre 2008, publié au Mémorial C du 11 octobre 2008, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2495 et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.910 (la «Société»), dernièrement modifié par une assemblée générale extraordinaire de l’actionnaire unique de la Société tenue par devant Me Henri Hellinckx, notaire public établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 18 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 260 du 5 février 2010.

L’actionnaire unique de la Société, Swiss Life Participations Luxembourg S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 25, route d’Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg (l’«Apporteur»), détenant l’intégralité du capital social de la Société est dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d’une procuration sous seing privé. Une copie de cette procuration, signée par la partie comparante et le notaire restera annexée à cet acte pour être enregistré avec celui-ci, de sorte que l’assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l’ordre du jour dont l’actionnaire unique déclare avoir été dûment préalablement informé.

L’ordre du jour de l’assemblée est le suivant:

«Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société d’un montant de 3.450.000 (trois millions quatre cent cinquante mille Euros) afin de le porter de son montant actuel de 19.000.000 EUR (dix-neuf millions d’Euros) à 22.450.000 EUR (vingt-deux millions quatre cent cinquante mille Euros) par l’émission de 3.450 (trois mille quatre cent cinquante) nouvelles actions d’une valeur nominale de 1.000 EUR (mille Euros) chacune, moyennant le paiement d’une prime d’émission globale d’un montant de 350.000 EUR (trois cent cinquante mille Euros), duquel 350.000 EUR (trois cent cinquante mille Euros) devront être alloués à la réserve légale, la totalité devant être payée au moyen d’un apport en numéraire;
3. Souscription et paiement par l’apporteur de toutes les nouvelles actions au moyen d’un apport en numéraire;
4. Nouvelle composition de l’actionnariat de la Société;
5. Approbation du transfert du siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 23, route d’Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg;
6. Modification des articles 2 paragraphe 1 et 5 des statuts de la Société afin de refléter de telles actions; et
7. Divers.»

Suite à l’approbation de ce qui précède par l’actionnaire unique de la Société, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution:

Il est décidé que l'actionnaire unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, considère être valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. De plus il a été décidé que toute la documentation produite à l'assemblée générale a été mise à la disposition de l'actionnaire unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 3.450.000 EUR (trois millions quatre cent cinquante mille Euros), afin de le porter de son montant actuel de 19.000.000 EUR (dix-neuf millions d'Euros) à 22.450.000 EUR (vingt-deux millions quatre cent cinquante mille Euros) par l'émission de 3.450 (trois mille quatre cent cinquante) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1.000 EUR (mille Euros) chacune (les «Nouvelles Actions»), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale (la «Prime d'Emission») d'un montant de 350.000 EUR (trois cent cinquante mille Euros), duquel 350.000 EUR (trois cent cinquante mille Euros) devront être alloués à la réserve légale, la totalité devant être payée au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 3.800.000 EUR (trois millions huit cent mille Euros) (l'«Apport»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Actions et de la Prime d'Emission par l'Apport.

Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement

Intervient alors l'Apporteur, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration sous seing privé, qui déclare souscrire aux Nouvelles Actions dans la Société et de les payer avec la Prime d'Emission entièrement par l'Apport.

Preuve de l'existence de l'apport

Une preuve de l'Apport a été fournie au notaire soussigné.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'Apport étant totalement réalisé, l'actionnariat de la Société est maintenant composé comme suit:

- Swiss Life Participations Luxembourg S.A., détenteur de 22.450 (vingt-deux mille quatre cent cinquante) actions de la Société.

Cinquième résolution:

Il est décidé d'approuver le transfert du siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet à la date qu'entête.

Sixième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'Apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier les articles 2 paragraphe 1 et 5 des statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

« **Art. 2. Siège Social.** La Société aura son siège social dans la commune de Strassen.»

Aucune autre modification n'a été faite à l'article 2.

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à 22.450.000 EUR (vingt-deux millions quatre cent cinquante mille Euros), représenté par 22.450 (vingt-deux mille quatre cent cinquante) actions d'une valeur nominale de 1.000 EUR (mille Euros) chacune.»

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec son augmentation de capital, ont été estimés à environ trois mille deux cents euros (€ 3.200,-).

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Esch/Alzette, au jour qu'en tête.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juin 2010. Relation: EAC/2010/7039. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010072318/189.

(100085346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Castlewood Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 140.001.

In the year two thousand and ten.

On the twenty-seventh of May.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

The company VACON PROPERTIES S.A. with registered address in Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama-City, Republic of Panama,

here represented by Mr. Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party declared and requested the notary to act:

1) That the public limited company (société anonyme) CASTLEWOOD PRIVATE EQUITY S.A., with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg number B 140001, was incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, on the 19th June 2008, published in the Mémorial C number 1873 of the 30th July 2008 ("the Company").

2) That the capital of the company CASTLEWOOD PRIVATE EQUITY S.A., pre-named, presently amounts to fifty thousand US Dollars (50,000.- USD), represented by five thousand (5,000) shares with a par value often US Dollars (10.- USD) each.

3) That the appearing party is the holder of all the shares of the Company.

4) That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the Company, which has discontinued all activities.

5) That the appearing party appoints itself as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6) That the appearing party in his capacity as liquidator of the Company declares that he irrevocably undertakes to settle any presently known and unknown unpaid liabilities of the dissolved Company.

7) That the appearing party declares that he takes over all the assets of the Company and that he will assume any existing debt of the Company pursuant to point 6).

8) That the liquidation of the Company is to be construed as definitely terminated and liquidated.

9) That full and entire discharge is granted to the board of directors and statutory auditor for the performance of their assignment.

10) That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

11) That the corporate documents of the dissolved company shall be kept for the duration of five years at least at the former registered office in Luxembourg.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately one thousand three hundred and twenty-five euros.

The amount of the share capital is valued at 40,538.35 EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxy-holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix.

Le vingt-sept mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société VACON PROPERTIES S.A. avec siège social à Arongo-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama-City, République de Panama,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

1) Que la société anonyme CASTLEWOOD PRIVATE EQUITY S.A., ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B 140001, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 juin 2008, publié au Mémorial C numéro 1873 du 30 juillet 2008 ("la Société").

2) Que le capital social de la société anonyme CASTLEWOOD PRIVATE EQUITY S.A., pré-désignée, s'élève actuellement à cinquante mille Dollars US (50.000,- USD), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix Dollars US (10,- USD) chacune.

3) Que la comparante est l'actionnaire unique de la Société.

4) Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la Société, qui a interrompu ses activités.

5) Que la comparante se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6) Que la comparante en sa qualité de liquidateur de la société déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la Société dissoute.

7) Que la comparante déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 6).

8) Que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement close.

9) Que décharge pleine et entière est donnée au conseil d'administration et au commissaire pour l'exécution de leur mandat.

10) Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

11) Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille trois cent vingt-cinq euros.

Le montant du capital social est évalué à EUR 40.538,35.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 juin 2010. Relation GRE/2010/1899. Reçu Soixante-quinze euros 75,-€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au R.C.S. Luxembourg.

Junglinster, le 10 juin 2010.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2010070621/103.

(100083409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Swiss Life Participations Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 55.365.000,00.

Siège social: L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.334.

In the year two thousand and ten, on the ninth day of June.

In front of Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Swiss Life Participations Luxembourg S.A., a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 25, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Me Henri Hellinckx, notary public established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 21st December 2006, published in the Memorial C dated 19 May 2007, Recueil des Sociétés et Associations, number 925, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 125.334 (the "Company"), lastly amended by an extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Company held before Me Henri Hellinckx, prenamed, on 18 December 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 254 dated 5 February 2010.

The sole shareholder of the Company, being Swiss Life Invest Luxembourg S.A., a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 25, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg (the "Contributor"), holding the entire share capital of the Company, is duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of proxy given under private seal. A copy of this proxy, initialled by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with this deed, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder expressly state having been duly informed beforehand.

The agenda of the meeting is the following:

"Agenda:

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of EUR 3,800,000 (three million eight hundred thousand Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 51,565,000 (fifty-one million five hundred sixty-five thousand Euros) to EUR 55,365,000 (fifty-five million three hundred sixty-five thousand Euros) by the issuance of 3,800 (three thousand eight hundred) new shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euros) each to be fully paid-up by a contribution in cash;
3. Subscription and payment by the contributor of all the new shares by way of a contribution in cash;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Amendment of the first paragraph of article 7 of the articles of association of the Company in order to reflect such action; and
6. Miscellaneous."

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 3,800,000 (three million eight hundred thousand Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 51,565,000 (fifty-one million five hundred sixty-five thousand Euros) to EUR 55,365,000 (fifty-five million three hundred sixty-five thousand Euros) by the issuance of 3,800 (three thousand eight hundred) new shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euros) each (the "New Shares") to be fully paid up through a contribution in cash amounting to EUR 3,800,000 (three million eight hundred thousand Euros) (the "Contribution").

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares through the Contribution.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe the New Shares in the Company and to pay them entirely by the Contribution.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- Swiss Life Invest Luxembourg S.A., holder of 55,365 (fifty-five thousand three hundred sixty-five) shares of the Company.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend article 7, paragraph 1 of the Company's articles of association to read as follows:

“ **Art. 7.** The Company's capital is set at 55,365,000 (fifty-five million three hundred sixty-five thousand Euros), represented by 55,365 (fifty-five thousand three hundred sixty-five) shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euros) each.”

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about three thousand three hundred euro (€ 3,300.-).

Declaration

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, having signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuvième jour de juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de Swiss Life Participations Luxembourg S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 25, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié dressé par Me Henri Hellinckx, notaire public établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 21 décembre 2006, publié au Mémorial C du 19 mai 2007, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 925 et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.334 (la «Société»), dernièrement modifié par une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société tenue par devant Me Henri Hellinckx, précité, le 18 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 254 du 5 février 2010.

L'actionnaire unique de la Société, Swiss Life Invest Luxembourg S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 25, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg (l'«Appporteur»), détenant l'intégralité du capital social de la Société est dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé. Une copie de cette procuration, paraphée par la partie comparante et le notaire restera annexée à cet acte pour être enregistré avec celui-ci, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour dont l'actionnaire unique déclare avoir été dûment préalablement informé.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

«Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 3.800.000 (trois millions huit cent mille Euros) afin de le porter de son montant actuel de 51.565.000 EUR (cinquante et un millions cinq cent soixante-cinq mille Euros) à 55.365.000 EUR (cinquante-cinq millions trois cent soixante-cinq mille Euros) par l'émission de 3.800 (trois mille huit cent) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1.000 EUR (mille Euros) chacune, devant être payées au moyen d'un apport en numéraire;
3. Souscription et paiement par l'apporteur de toutes les nouvelles actions au moyen d'un apport en numéraire;
4. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;
5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société afin de refléter une telle action; et
6. Divers.»

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'actionnaire unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution:

Il est décidé que l'actionnaire unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, considère être valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. De plus il a été décidé que toute la documentation produite à l'assemblée a été mise à la disposition de l'actionnaire unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 3.800.000 EUR (trois millions huit cent mille Euros), afin de le porter de son montant actuel de 51.565.000 EUR (cinquante et un millions cinq cent soixante-cinq mille Euros) à 55.365.000 EUR (cinquante-cinq millions trois cent soixante-cinq mille Euros) par l'émission de 3.800 (trois mille huit cents) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1.000 EUR (mille Euros) chacune (les «Nouvelles Actions»), devant être payées au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 3.800.000 EUR (trois millions huit cent mille Euros) (l'«Apport»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Actions par l'Apport.

Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement

Intervient alors l'Apporteur, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration sous seing privé, qui déclare souscrire aux Nouvelles Actions dans la Société et de les payer entièrement par l'Apport.

Preuve de l'existence de l'apport

Une preuve de l'Apport a été fournie au notaire soussigné.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'Apport étant totalement réalisé, l'actionnariat de la Société est maintenant composé comme suit:

- Swiss Life Invest Luxembourg S.A., détenteur de 55.365 (cinquante-cinq mille trois cent soixante-cinq) actions de la Société.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'Apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

« **Art. 7.** Le capital social de la Société est fixé à 55.365.000 EUR (cinquante-cinq millions trois cent soixante-cinq mille Euros), représenté par 55.365 (cinquante-cinq mille trois cent soixante-cinq) actions d'une valeur nominale de 1.000 EUR (mille Euros) chacune.»

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec son augmentation de capital, ont été estimés à trois mille trois cents euros (€ 3.300,-).

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Esch/Alzette, au jour qu'en tête.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juin 2010. Relation: EAC/2010/7041. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010072302/167.

(100085195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

Les comptes annuels au 31.12.1998 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour: COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010070626/15.

(100083460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

**Ardagh Glass Group S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Balholm Investments S.A.).**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 53.248.

In the year two thousand ten, on the twenty-seventh of May.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an annual general meeting (the "General Meeting"), with the purpose of passing a number of resolutions, some of which result in the amendment of the Memorandum and Articles of Association (the "Articles") and therefore require the presence of a notary, of ARDAGH GLASS GROUP S.A., R.C.S. Luxembourg B 53.248, incorporated under the denomination of SECURITY FINANCE HOLDINGS S.A., pursuant to a deed of Maître Frank BADEN, then notary residing in Luxembourg, dated November 29th, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 94 of February 23rd, 1996.

The articles of incorporation of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 10 May 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The General Meeting begins at two p.m., with Mr Paul Coulson, with professional address in 4 Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, Ireland.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Brian Butterly, with professional address at 4 Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, Ireland.

The meeting elects as scrutineer Mr Mathieu Gangloff, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. This General Meeting has been duly convened by notices containing the agenda of the meeting sent to all shareholders on 26 and 27 April 2010 by registered mail.

[The related copies of the said publications have been deposited on the desk of the bureau of the meeting.]

II. The agenda of the General Meeting is worded as follows:

A. Ordinary Resolutions:

1. To receive, consider and adopt (i) the audited stand-alone accounts of the Company for the financial year ended 31 December 2009, (ii) the audited consolidated accounts for the Company and its subsidiaries for the financial year ended 31 December 2009 and (iii) the reports of the directors and the statutory auditor, and any other documents required by law to be attached or annexed to the respective accounts;

2. To re-elect P.R. Coulson as a director, whose mandate as a director expires at the 2010 Annual General Meeting of the Company pursuant to a resolution adopted at the 2009 Annual General Meeting of the Company;

3. To re-elect W.A. Baertz, who retires from office pursuant to the Articles of Incorporation of the Company (the "Articles"), as a director;

4. To re-elect B.R. Dowling, who retires from office pursuant to the Articles, as a director;

5. To re-elect W.O.H. Fry, who retires from office pursuant to the Articles, as a director;

6. To re-elect E.J. Kilty, who retires from office pursuant to the Articles, as a director;

7. To re-elect J.R. Riordan, who retires from office pursuant to the Articles, as a director;

8. To re-elect H.R.W. Troskie, who retires from office pursuant to the Articles, as a director;

9. To re-elect PricewaterhouseCoopers as the Company's statutory auditor and to authorise the directors to determine their remuneration;

10. To the extent permitted by law, and in accordance with Article 46.5 of the Articles, to grant discharge to the directors and the statutory auditor in respect of execution of their mandates to 31 December, 2009.

B. Special Resolutions:

11. That the authority of the Board, as contained in Article 6.4 of the Articles, and which authority expires at this year's Annual General Meeting of the Company, is hereby renewed for a further period expiring at the Annual General Meeting of the Company to be held in 2011 and that the said Article 6.4 will be amended to read as follows:

"The Board is authorised to issue Shares for cash pursuant to the authority conferred by Article 6.3 as if Luxembourg statutory pre-emption provisions did not apply to any such issuance provided that this power shall be limited to:

6.4.1 the issuance of Shares in connection with a rights issue, open offer or other invitation to or in favour of the Holders where the Shares respectively attributable to the interests of such Holders are proportional (as nearly may be) to the number of Shares held by them but subject to such exclusions or other arrangements as the Board may deem necessary or expedient to deal with legal or practical problems in respect of overseas Holders, fractional entitlements or otherwise; and

6.4.2 the issuance (otherwise than pursuant to Article 6.4.1 above) of Shares up to an aggregate nominal amount of €150,000;

and this authority shall expire at the conclusion of the Annual General Meeting of the Company to be held in 2011, provided that the Company may before such expiry make an offer or agreement which would or might require Shares to be issued after such expiry and the Board may issue Shares in pursuance of such offer or agreement as if the power hereby conferred had not expired."

12. That Article 1.1 of the Articles be amended by the deletion of the definitions of "Ordinary Resolution" and "Special Resolution" and by the insertion in their place of the following definitions:

"Ordinary Resolution", a resolution passed at an Ordinary General Meeting or at an Annual General Meeting which is (i) described as such in the notice convening the relevant meeting, and (ii) passed by a simple majority of the Shares present or represented at the said meeting, subject always to satisfaction of the requirements of these Articles with regard to the necessary quorum being present at such meeting.

"Special Resolution", a resolution passed at an Extraordinary General Meeting or at an Annual General Meeting which is (i) described as such in the notice convening the relevant meeting, and (ii) passed by a majority of seventy five per cent of the Shares present or represented at the said meeting, subject always to satisfaction of the requirements of these Articles with regard to the necessary quorum being present at such meeting.

III. The shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature *ne varietur* by the shareholders present, the proxy holders of the shareholders represented and the members of the bureau of the meeting, shall remain attached to this deed together with the proxies to be filed at the same time with the registration authorities.

IV. It appears from the said attendance list that out of the 63,000,000 ordinary shares each having a par value of EUR 0,01 each representing the total capital of EUR 630,000, 55,225,146 shares, representing 87.66% of the total capital, are represented at this General Meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, resolutions 1, 3, 8 and 9 as set forth in the above agenda, with a majority of 100% of the shares present or represented; the meeting passes resolutions 6 and 12 with a majority of 99.99% of the shares present or represented; the meeting passes resolution 7 with a majority of 99.65% of the shares present or represented; and the meeting passes resolutions 2, 4, 5, 10 and 11 with a majority of 99.64% of the shares present or represented.

First resolution

The General Meeting receives, considers and adopts (i) the audited stand-alone accounts of the Company for the financial year ended 31 December 2009, (ii) the audited consolidated accounts for the Company and its subsidiaries for the financial year ended 31 December 2009 and (iii) the reports of the directors and the statutory auditor, and any other documents required by law to be attached or annexed to the respective accounts.

Second resolution

The General Meeting re-elects P.R. Coulson as a director, whose mandate as a director expires at the 2010 Annual General Meeting of the Company pursuant to a resolution adopted at the 2009 Annual General Meeting of the Company.

Third resolution

The General Meeting re-elects W.A. Baertz, who retires from office pursuant to the Articles of Incorporation of the Company, as a director.

Fourth resolution

The General Meeting re-elects B.R. Dowling, who retires from office pursuant to the Articles, as a director.

Fifth resolution

The General Meeting re-elects W.O.H. Fry, who retires from office pursuant to the Articles, as a director.

Sixth resolution

The General Meeting re-elects E.J. Kilty, who retires from office pursuant to the Articles, as a director.

Seventh resolution

The General Meeting re-elects J.R. Riordan, who retires from office pursuant to the Articles, as a director.

Eighth resolution

The General Meeting re-elects H.R.W. Troskie, who retires from office pursuant to the Articles, as a director.

Ninth resolution

The General Meeting re-elects PricewaterhouseCoopers as the Company's statutory auditor and hereby authorise the directors to determine their remuneration.

Tenth resolution

To the extent permitted by law, and in accordance with Article 46.5 of the Articles, the General Meeting grants discharge to the directors and the statutory auditor in respect of execution of their mandates to 31 December, 2009.

Eleventh resolution

The authority of the Board, as contained in Article 6.4 of the Articles, and which authority expires at this year's Annual General Meeting of the Company, be and is hereby renewed for a further period expiring at the Annual General Meeting of the Company to be held in 2011. The said Article 6.4 be and is hereby amended to read as follows:

"The Board is authorised to issue Shares for cash pursuant to the authority conferred by Article 6.3 as if Luxembourg statutory pre-emption provisions did not apply to any such issuance provided that this power shall be limited to:

6.4.1 the issuance of Shares in connection with a rights issue, open offer or other invitation to or in favour of the Holders where the Shares respectively attributable to the interests of such Holders are proportional (as nearly as may be) to the number of Shares held by them but subject to such exclusions or other arrangements as the Board may deem necessary or expedient to deal with legal or practical problems in respect of overseas Holders, fractional entitlements or otherwise; and

6.4.2 the issuance (otherwise than pursuant to Article 6.4.1 above) of Shares up to an aggregate nominal amount of €150,000;

and this authority shall expire at the conclusion of the Annual General Meeting of the Company to be held in 2011, provided that the Company may before such expiry make an offer or agreement which would or might require Shares to be issued after such expiry and the Board may issue Shares in pursuance of such offer or agreement as if the power hereby conferred had not expired."

Twelfth resolution

Article 1.1 of the Articles be and is hereby amended by the deletion of the definitions of "Ordinary Resolution" and "Special Resolution" and by the insertion in their place of the following definitions:

"Ordinary Resolution", a resolution passed at an Ordinary General Meeting or at an Annual General Meeting which is (i) described as such in the notice convening the relevant meeting, and (ii) passed by a simple majority of the Shares present or represented at the said meeting, subject always to satisfaction of the requirements of these Articles with regard to the necessary quorum being present at such meeting.

"Special Resolution", a resolution passed at an Extraordinary General Meeting or at an Annual General Meeting which is (i) described as such in the notice convening the relevant meeting, and (ii) passed by a majority of seventy-five per cent of the Shares present or represented at the said meeting, subject always to satisfaction of the requirements of these Articles with regard to the necessary quorum being present at such meeting.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at two thirty.

Whereof and in faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-sept mai.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale ordinaire annuelle (l'"Assemblée Générale"), dans le but de passer un certain nombre de résolutions dont certaines résultent dans l'amendement du Mémorandum et des Statuts de la société (les "Statuts") et par conséquent requièrent la présence d'un notaire, des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de ARDAGH GLASS GROUP S.A., R.C.S Luxembourg B 53.248 qui a été constituée sous la dénomination de SECURITY FINANCE HOLDINGS S.A., suivant acte notarié reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 94 du 23 février 1996.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 mai 2010, lequel acte n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Paul Coulson, avec adresse professionnelle au 4 Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, Ireland.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brian Butterly, avec adresse professionnelle au 4 Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, Ireland.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Mathieu Gangloff, avec adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente Assemblée Générale a été dûment convoquée par lettres recommandées envoyées à tous les actionnaires les 26 et 27 avril 2010.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

AFFAIRES ORDINAIRES:

1. Recevoir, considérer et adopter (i) les comptes annuels audités de la Société pour l'exercice sociale se terminant au 31 décembre 2009, (ii) les comptes audités consolidés de la Société et de ses filiales pour l'exercice sociale se terminant au 31 décembre 2009 et (iii) les rapports des administrateurs et du commissaire aux comptes, et tout autre document requis par la loi afin d'être attaché ou annexé aux comptes respectifs;

2. Réélection de P.R. Coulson comme administrateur, dont le mandat expire à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'année 2010 suivant une résolution adoptée à l'assemblée générale annuelle de 2009;

3. Réélection de W.A. Baertz, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur;

4. Réélection de B.R. Dowling, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur;

5. Réélection de W.O.H. Fry, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur;

6. Réélection de E.J. Kilty, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur;

7. Réélection de J.R. Riordan, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur;

8. Réélection de H.R.W. Troskie, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur;

9. Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes de la Société et autorisation donnée aux administrateurs afin de déterminer le montant de sa rémunération;

10. Dans la limite de ce qui est permis par la loi, et en conformité avec l'article 46.5 des Statuts, donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au 31 décembre 2009.

AFFAIRES SPECIALES

11. L'autorisation du Conseil, contenu dans l'article 6.4 des Statuts, et qui expire à la présente Assemblée Générale, est par les présentes renouvelée pour une nouvelle période expirant à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'année 2011 et modification dudit article 6.4 afin de lui donner la teneur suivante:

"Le Conseil est autorisé à émettre des Actions contre paiement en espèces suivant l'autorisation contenue dans l'article 6.3 comme si les dispositions luxembourgeoises de pré-emption ne s'appliquaient pas à une telle émission, dans la mesure où cette autorisation reste limitée à:

6.4.1 l'émission d'Actions en relation avec un droit préférentiel de souscription, une offre publique ou toute autre invitation faite aux ou en faveur des Détenteurs ou les Actions respectivement attribuables aux intérêts des Détenteurs sont proportionnelles (le plus près possible) au nombre d'Actions détenues par eux sous réserve de toutes exclusions ou autre arrangements que le Conseil estime nécessaire ou utile afin de traiter des problèmes légaux ou pratiques en relation avec des Détenteurs étrangers, des ayants-droits partiels ou tout autre; et

6.4.2 l'émission (autrement qu'en vertu de l'article 6.4.1 ci-dessus) d'Actions pour un montant total nominal de €150.000; et

cette autorisation expirera à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'année 2011 dans la mesure où la Société n'a pas, avant ladite expiration, fait une offre ou un arrangement requérant l'émission d'Actions après ladite expiration, dans quel cas le Conseil pourra émettre des Actions en vertu de cette offre ou arrangement comme si l'autorisation conférée par les présentes n'avait pas expiré.

12. L'article 1.1 des Statuts est modifié par la suppression des définitions de "Résolution Ordinaire" et "Résolution Spéciale" et par l'insertion en leur place des définitions suivantes:

"Résolution Ordinaire", une résolution votée en Assemblée Générale Ordinaire ou en Assemblée Générale Annuelle qui (i) est décrite comme telle dans la notification convoquant l'assemblée en question et (ii) est adoptée par simple majorité des Actions présentes ou représentées à une telle assemblée, sous réserve des exigences des Statuts eu égard au quorum nécessaire à la tenue d'une telle assemblée.

"Résolution Spéciale", une résolution votée en Assemblée Générale Extraordinaire ou en Assemblée Générale Annuelle qui (i) est décrite comme telle dans la notification convoquant l'assemblée en question et (ii) est adoptée par majorité de soixante-quinze pour cent des Actions présentes ou représentées à une telle assemblée, sous réserve des exigences des Statuts eu égard au quorum nécessaire à la tenue d'une telle assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les 63.000.000 Actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune représentant le capital total de EUR 630.000, 55.225.146 actions représentant 87,66% du capital total sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions 1, 3, 8 et 9 tels qu'énoncées dans l'ordre du jour ci-avant avec une majorité de 100% des voix présentes ou représentées; l'assemblée prend les résolutions 6 et 12 avec une majorité de 99,99 % des voix présentes ou représentées; l'assemblée prend la résolution 7 avec une majorité de 99,65% des voix présentes et représentées; et l'assemblée prend les résolutions 2, 4, 5, 10 and 11 avec une majorité de 99,64% des voix présentes ou représentées.

Première résolution

L'Assemblée Générale reçoit, considère et adopte (i) les comptes annuels audités de la Société pour l'exercice sociale se terminant au 31 décembre 2009, (ii) les comptes audités consolidés de la Société et de ses filiales pour l'exercice sociale se terminant au 31 décembre 2009 et (iii) les rapports des administrateurs et du commissaire aux comptes, et tout autre document requis par la loi afin d'être attaché ou annexé aux comptes respectifs.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire P.R. Coulson en tant qu'administrateur, dont le mandat expire à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'année 2010 suivant une résolution adoptée à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire W.A. Baertz, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire B.R. Dowling, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire W.O.H. Fry, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire E.J. Kilty, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire J.R. Riordan, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire H.R.W. Troskie, qui démissionne suivant les Statuts de la Société, en tant qu'administrateur.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide de réélire PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes de la Société et autorise les administrateurs à déterminer le montant de sa rémunération.

Dixième résolution

Dans la limite de ce qui est permis par la loi, et en conformité avec l'article 46.5 des Statuts, l'Assemblée Générale décide de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au 31 décembre 2009.

Onzième résolution

L'autorisation du Conseil, contenu dans l'article 6.4 des Statuts, et qui expire à la présente Assemblée Générale, est par les présentes renouvelée pour une nouvelle période expirant à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'année 2011 et ledit article 6.4 est par les présentes modifié afin de lui donner la teneur suivante:

"Le Conseil est autorisé à émettre des Actions contre paiement en espèces suivant l'autorisation contenue dans l'article 6.3 comme si les dispositions luxembourgeoises de pré-emption ne s'appliquaient pas à une telle émission, dans la mesure où cette autorisation reste limitée à:

6.4.1 l'émission d'Actions en relation avec un droit préférentiel de souscription, une offre publique ou tout autre invitation faite aux ou en faveur des Détenteurs ou les Actions respectivement attribuables aux intérêts des Détenteurs sont proportionnelles (le plus près possible) au nombre d'Actions détenues par eux sous réserve de toutes exclusions ou autre arrangements que le Conseil estime nécessaire ou utile afin de traiter des problèmes légaux ou pratiques en relation avec des Détenteurs étrangers, des ayants-droits partiels ou tout autre; et

6.4.2 l'émission (autrement qu'en vertu de l'article 6.4.1 ci-dessus) d'Actions pour un montant total nominal de €150.000; et

cette autorisation expirera à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'année 2011 dans la mesure où la Société n'a pas, avant ladite expiration, fait une offre ou un arrangement requérant l'émission d'Actions après ladite expiration, dans quel cas le Conseil pourra émettre des Actions en vertu de cette offre ou arrangement comme si l'autorisation conférée par les présentes n'avait pas expiré.

Douzième résolution

L'article 1.1 des Statuts est par les présentes modifié par la suppression des définitions de "Résolution Ordinaire" et "Résolution Spéciale" et par l'insertion en leur place des définitions suivantes:

"Résolution Ordinaire", une résolution votée en Assemblée Générale Ordinaire ou en Assemblée Générale Annuelle qui (i) est décrite comme telle dans la notification convoquant l'assemblée en question et (ii) est adoptée par simple majorité des Actions présentes ou représentées à une telle assemblée, sous réserve des exigences des Statuts eu égard au quorum nécessaire à la tenue d'une telle assemblée.

"Résolution Spéciale", une résolution votée en Assemblée Générale Extraordinaire ou en Assemblée Générale Annuelle qui (i) est décrite comme telle dans la notification convoquant l'assemblée en question et (ii) est adoptée par

majorité de soixante-quinze pour cent des Actions présentes ou représentées à une telle assemblée, sous réserve des exigences des Statuts eu égard au quorum nécessaire à la tenue d'une telle assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures trente.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. Coulson, B. Butterly, M. Gangloff et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juin 2010. Relation: LAC/2010/24066. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la pré dite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010074525/309.

(100085913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

Les comptes annuels au 31.12.1999 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour: COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010070627/15.

(100083462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Compania Argentina de Representaciones y Agencias S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.872.

Les comptes annuels au 31.12.2000 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour: COMPANIA ARGENTINA DE REPRESENTACIONES Y AGENCIAS

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010070628/15.

(100083464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

S.C.I. Joga, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle ZARE.

R.C.S. Luxembourg E 1.839.

—
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 20 mai 2010, numéro 2010/1083 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 25 mai 2010, relation: CAP/2010/1784 de la société civile immobilière "S.C.I. JOGA", avec siège social à L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle ZARE, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro E 1 839, constituée suivant acte reçu par Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch, en date du 10 juillet 1997, publié au Mémorial C, numéro 630 du 11 novembre 1997, ce qui suit:

- les associés ont déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation, avec effet au 31 décembre 2009,
- la société dissoute n'a plus d'activités.
- les associés ont déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'il assume tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.
- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-4384 Ehlerange, 1, Zone d'Activité ZARE Ilot Ouest.

Bascharage, le 10 juin 2010.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2010070808/24.

(100083431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Courcelles Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 71.667.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010070630/10.

(100083505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

HR Corporate Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 106.564.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2010

- L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Franck PROVOST (Président du Conseil d'Administration), de Madame Marianne REPLINGER et de Madame Nathalie DUCHAUSSOY pour une nouvelle période de six ans.

- L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société HOPARGEST S.A. pour une nouvelle période de six ans.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 07 juin 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010070696/19.

(100083424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Dexia Funding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 120.942.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2010.

Pour: Dexia Funding Luxembourg S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny MARX / Nathalie LETT

Référence de publication: 2010070633/15.

(100083454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

DAULUX S.A. Internationale Transport & Spedition, Société Anonyme.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarriere.

R.C.S. Luxembourg B 25.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010070634/10.

(100083334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Dectra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 76.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010070636/10.

(100083519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Deluxe Café Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 76.742.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour: DELUXE CAFE HOLDINGS S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010070637/15.

(100083459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Demain S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 133.744.

Les comptes annuels rectificatifs au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en remplacement des comptes annuels au 31 décembre 2008, déposés au RCS Luxembourg le 20/04/2009, référence L090055986.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010070639/12.

(100083319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

EUCELIA Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 42.575.

Extrait des résolutions adoptées en date du 17 mai 2010 lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société

Madame Despina Pagonas, Monsieur Michel Ducros, Madame Annick Ducros et Monsieur Dominique Aimé ont leur mandat d'administrateur reconduit pour une année supplémentaire.

Le commissaire aux comptes, Fiduciaire Continentale a son mandat de commissaire aux comptes reconduit pour une année supplémentaire.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

EUCELIA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010070654/17.

(100083230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

DLJ Mojito Luxco 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 141.452.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 avril 2010, acte n° 153 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320

L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2010070641/16.

(100083315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Domaine Bourwies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8085 Bertrange, 46, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 77.237.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège de la société, en date du 25 mai 2010

L'assemblée générale confirme le renouvellement du mandat des administrateurs à savoir: Madame Stefania Vaccher, M. Claude Wagner et M. Italo Vaccher.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2016.

L'assemblée générale confirme le renouvellement du mandat du commissaire à savoir: PKF Abax Audit.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010070642/16.

(100083327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

LNR Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.839.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 3 juin 2010

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Rashed MUSTAFA de sa fonction de Gérant et ce avec effet au 12 mai 2010.

- de nommer:

* Monsieur John Griff, né le 20 Octobre 1955 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25, Canada Square, 34th Floor, Londres E14 5LB, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet au 12 mai 2010 et pour une durée indéterminée.

* Mademoiselle Alexandra Petitjean, née le 22 juillet 1979 à Remiremont, France, ayant son adresse professionnelle au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet au 12 mai 2010 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 Juin 2010.

Pour extrait analytique conforme

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2010070744/22.

(100083523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Dortime Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 144.517.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration du 9 juin 2010 que:

Maître Karine MASTINU, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3 rue de la Chapelle, a été nommée administrateur de la société en remplacement de Monsieur Aris MERLO démissionnaire.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010070644/14.

(100083380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Energie Investissements Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 74.919.

—
Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010070651/10.

(100083300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Erwilux G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6940 Niederanven, 188, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 46.404.

Im Jahre zweitausendzehn, am dreizigsten April.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Ist erschienen:

Roger GRAFFE, Rentner, wohnhaft zu L-2167 Luxembourg, 34a, rue des Muguets, alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ERWILUX G.m.b.H., mit Sitz zu L-6940 Niederanven, 188, route de Trèves, gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Aloyse BIEL mit dem Amtssitz zu Differdingen am 12. Januar 1994, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 146 im Jahre 1994, eingetragen im Handels- und Firmenregister unter der Nummer B46.404.

Anschließend nimmt der alleinige Gesellschafterfolgenden Beschluß:

Erster und Einziger Beschluß

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Gesellschaftssitz der Gesellschaft von L-6940 Niederanven, 188, route de Trèves (Grossherzogtum Luxemburg) nach Belize City (Belize), 60, Market Place zu verlegen.

Die Verlegung des Gesellschaftssitzes wird erst rechtskräftig nach Erledigung der hierfür vorgesehenen Formalitäten in Belize.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der alleinige Gesellschafter die Versammlung für geschlossen.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar, welcher der englischen Sprache mächtig ist, bestätigt hiermit, daß der Text der vorliegenden Urkunde auf Wunsch der Parteien in deutsch abgefaßt ist, gefolgt von einer englische Übersetzung; er bestätigt weiterhin, daß es der Wunsch der Parteien ist, daß im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text der deutschen Text Vorrang hat.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Bad-Mondorf in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung hat der vorgenannte Komparent zusammen mit dem Notar das gegenwärtige Protokoll unterschrieben.

Es folgt die englische Übersetzung des bevorstehenden Textes:

In the year two thousand and ten, on the thirtieth April.

Is appeared:

Roger GRAFFE, retired, residing in L-2167 Luxembourg, 34a, rue des Muguets, sole shareholder of the company ERWILUX G.m.b.H., with registered office at L-6940 Niederanven, 188, route de Trèves, incorporated pursuant to a deed of Maître Aloyse BIEL, notary residing in Differdange, on the 12th January, 1994, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 146 in the year 1994, registered in the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B46.404.

The appearing party takes the following resolution:

First and Single resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office from L-6940 Niederanven, 188, route de Treves (Grand-Duchy of Luxembourg) to Belize City (Belize), 60, Market Place. The transfer of registered office becomes final only after completion of the procedures provided in Belize.

With no other outstanding points on the agenda, the sole shareholder brought the meeting to a close.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in German followed by a English version and in case of divergences between the English and the German text, the German version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: GRAFFE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 17 mai 2010. REM 2010/653. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signe): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

Mondorf-les-Bains, le 11 juin 2010.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2010070653/56.

(100083251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

NGI, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.060.

In the year two thousand ten, on the twenty-eighth day of the month of May.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "NGI" (the "Company") a "société anonyme", established and having its registered office at 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 64 060), incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 20 April 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (the "Mémorial") 493 on 03 July 1998.

The Articles of Incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to an extraordinary general meeting of shareholders held under private seal on 30 July 2001, which meeting has been published in the Mémorial on 17 January 2002, number 90.

The Extraordinary General Meeting is declared opened in the chair by Mr Alessandro MAIOCCHI, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Ms Severine CAILTEUX-LAMBERT, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Ms Laetitia JOLIVALT, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

(i) To put the Company into liquidation;

(ii) To appoint "MERLIS S.à r.l.", a société à responsabilité limitée with registered office at 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg section B number 111 320) as liquidator of the Company;

(iii) Attribution of the powers to the liquidator.

II.- The shareholders present and the number of shares owned by the shareholders are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III.- It appears from the said attendance-list that all seventy-one thousand (71'000) shares representing the entire subscribed capital of THIRTY-SIX MILLION SIX HUNDRED SIXTY-EIGHT THOUSAND FOUR HUNDRED NINETY-THREE EUROS and EIGHTY-FOUR CENTS (36'668'439,84 EUR) are present at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation with immediate effect.

Second resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to appoint as sole liquidator of the Company: the company "MERLIS S.à r.l.", a société à responsabilité limitée with registered office at 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 111 320).

Third resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.

- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.

- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.

- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de «NGI» (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 64 060), constituée suivant acte notarié en date du 20 avril 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 493 du 03 juillet 1998.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant une assemblée générale des actionnaires tenue sous seing privé à la date du 30 juillet 2001, laquelle assemblée fut publiée au Mémorial le 17 janvier 2002, sous le numéro 90.

La séance est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Alessandro MAIOCCHI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Severine CAILTEUX-LAMBERT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Laetitia JOLIVALT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

(i) Décision de mettre la Société en liquidation;

(ii) Nomination de «MERLIS S.à r.l.» une société à responsabilité limitée avec siège social au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, section B numéro 111 320, en tant que liquidateur de la Société.

(iii) Attribution des pouvoirs au liquidateur.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les soixante et onze mille (71'000) actions et représentant l'intégralité du capital social d'un montant de TRENTE-SIX MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT TRENTE-NEUF EUROS et QUATRE-VINGT-QUATRE CENTS (36'668'439,84 EUR) sont présentes à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société «MERLIS S.à r.l.» une société à responsabilité limitée avec siège social au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 111 320).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfiques nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. MAIOCCHI, S. CAILTEUX-LAMBERT, L. JOLIVALT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 juin 2010. Relation: EAC/2010/6459. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010071180/122.

(100083845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Orlyan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 121.142.

In the year two thousand ten, on the fourth of June.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of «ORLYAN S.A.», a société anonyme having its registered office in 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 121.142), incorporated by a deed of the undersigned notary on November 06, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2353 of December 16, 2006. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary on June 25, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1844 of July 26, 2008.

The extraordinary general meeting is opened by Mrs Raffaella QUARATO, employee, with professional address in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Marie-Line SCHUL, employee, with professional address in Luxembourg. The meeting elects as scrutineer Mrs Christel DETREMBLEUR, employee, with professional address in Luxembourg. The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that: I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation with immediate effect.
- Appointment of the Company Fidalux S.A. as liquidator.
- Determination of the powers to be given to the liquidator.
- Discharge to the Directors and the Statutory Auditor.
- Miscellaneous

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of shares owned by the shareholders are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed «ne varietur» by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total subscribed capital are present or represented at this meeting. All the shareholders present declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV) The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda:

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to proceed to the dissolution of the Company "ORLYAN S.A." with immediate effect.

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to appoint as sole liquidator of the company: FIDALUX S.A., having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 41.178).

Third resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxies.

Fourth resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to grant full and entire discharge to the Directors and to the Statutory Auditor for their assignment until this day.

Nothing else being on the agenda, the Chairman closed the meeting.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatre juin.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de «ORLYAN S.A.», (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 121.142), constituée suivant acte notarié en date du 06 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2353 du 16 décembre 2006. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 25 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1844 du 26 juillet 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Raffaella QUARATO, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Marie-Line SCHUL, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Christel DETREMBLEUR, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit: l)-L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1) Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société avec effet immédiat.
- 2) Nomination de la Société FIDALUX S.A. à la fonction de liquidateur.
- 3) Détermination des pouvoirs du liquidateur.
- 4) Décharge aux administrateurs et au commissaire.
- 5) Divers.

II) Les actionnaires présents et représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés ainsi que les membres du bureau, celle-ci restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront également annexées au présent acte.

III) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de procéder à la dissolution de la Société «ORLYAN S.A.» avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société: FIDALUX S.A., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg Section B 41.178).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de conférer pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. QUARATO, M.L. SCHUL, C. DETREMBLEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 8 juin 2010. Relation: EAC/2010/6755. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010071186/128.

(100083974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Danio Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 124.934.

L'an deux mille dix, le quatre juin.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de «DANIO INVEST S.A.», (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 124.934), constituée suivant acte notarié en date du 21 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 816 du 08 mai 2007. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 12 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1231 du 21 mai 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Raffaella QUARATO, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Marie-Line SCHUL, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Christel DETREMBLEUR, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I)- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1) Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société avec effet immédiat.
- 2) Nomination de la Société FIDALUX S.A. à la fonction de liquidateur.
- 3) Détermination des pouvoirs du liquidateur.
- 4) Décharge aux administrateurs et au commissaire.
- 5) Divers.

II) Les actionnaires présents et représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées pas chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés ainsi que les membres du bureau, celle-ci restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront également annexées au présent acte.

III) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de procéder à la dissolution de la Société «DANIO INVEST S.A.» avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société: FIDALUX S.A., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg Section B 41.178).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de conférer pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise de ce qui précède

In the year two thousand ten, on the fourth of June.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of «DANIO INVEST S.A.», a société anonyme having its registered office in 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 124.934), incorporated by a deed of the undersigned notary on February 21, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 816 of May 8, 2007. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary on March 12, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1231 on May 21, 2008.

The extraordinary general meeting is opened by Mrs Raffaella QUARATO, employee, with professional address in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Marie-Line SCHUL, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Christel DETREMBLEUR, employee, with professional address in Luxembourg. The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation with immediate effect.
- Appointment of the Company Fidalux S.A. as liquidator.
- Determination of the powers to be given to the liquidator.
- Discharge to the Directors and the Statutory Auditor.
- Miscellaneous

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of shares owned by the shareholders are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed «ne varietur» by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total subscribed capital are present or represented at this meeting. All the shareholders present declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV) The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda: After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to proceed to the dissolution of the Company “DANIO INVEST S.A.” with immediate effect.

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to appoint as sole liquidator of the company: FIDALUX S.A., having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 41.178).

Third resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxies.

Fourth resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to grant full and entire discharge to the Directors and to the Statutory Auditor for their assignment until this day.

Nothing else being on the agenda, the Chairman closed the meeting.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Signé: R. QUARATO, M.L. SCHUL, C. DETREMBLEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 juin 2010. Relation: EAC/2010/6810. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): M.N. KIRCHEN.

Référence de publication: 2010071006/123.

(100084050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Real Properties (Luxembourg) Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 142.033.

In the year two thousand ten, on the seventh day of the month of June.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135797,

duly represented by Mr Marc ALBERTUS, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, requests the undersigned notary to enact the following:

- That the company Real Properties (Luxembourg) Three S.à r.l., (hereafter "The Company") with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 142033, was incorporated on 24 September 2008 pursuant to a deed drawn-up by Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 2550 of 18 October 2008, which Articles of Association have been amended for the last time on 4 March 2009, pursuant to a deed drawn-up by Me Joseph ELVINGER, prenamed, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 1062 of 25 May 2009.

- That all the corporate units of the company Real Properties (Luxembourg) Three S.à r.l. are held by the company Real Properties (Luxembourg) Holdco S.à r.l., with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135797, predesignated.

The appearing party, represented as stated hereabove, as sole member of the Company, takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, it is decided to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, it is decided to appoint as liquidator:

BDO Tax & Accounting, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le sept juin.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 135797,

ici représentée par Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société Real Properties (Luxembourg) Three S.à r.l., (ci-après «la Société») ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 142033, a été constituée en date du 24 septembre 2008 suivant un acte reçu par Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2550 du 18 octobre 2008, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 4 mars 2009, suivant acte reçu par Me Joseph ELVINGER, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1062 du 25 mai 2009.

- Que toutes les parts sociales de la société Real Properties (Luxembourg) Three S.à r.l. sont détenues par la société Real Properties (Luxembourg) Holdco S.à r.l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 135797, prédésignée.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, associée unique de la société, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, il est décidé de dissoudre la Société.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, il est décidé de nommer en qualité de liquidateur:

BDO Tax & Accounting, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. ALBERTUS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2010 LAC/2010/25424. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010071208/106.

(100084413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Real Properties (Luxembourg) Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 142.000.

In the year two thousand ten, on the seventh day of the month of June.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135797,

duly represented by Mr Marc ALBERTUS, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, requests the undersigned notary to enact the following:

- That the company Real Properties (Luxembourg) Two S.à r.l., (hereafter "The Company") with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 142000, was incorporated on 24 September 2008 pursuant to a deed drawn-up by Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 2537 of 16 October 2008, which Articles of Association have been amended for the last time on 4 March 2009, pursuant to a deed drawn-up by Me Joseph ELVINGER, prenamed, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 1092 of 2 June 2009.

- That all the corporate units of the company Real Properties (Luxembourg) Two S.à r.l. are held by the company Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135797, predesignated.

The appearing party, represented as stated hereabove, as sole member of the Company, takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, it is decided to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, it is decided to appoint as liquidator:

BDO Tax & Accounting, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le sept juin.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 135797,

ici représentée par Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société Real Properties (Luxembourg) Two S.à r.l., (ci-après «la Société») ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 142000, a été constituée en date du 24 septembre 2008 suivant un acte reçu par Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2537 du 16 octobre 2008, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 4 mars 2009, suivant acte reçu par Me Joseph ELVINGER, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1092 du 2 juin 2009;

- Que toutes les parts sociales de la société Real Properties (Luxembourg) Two S.à r.l. sont détenues par la société Real Properties (Luxembourg) Holdco S.à r.l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 135797, prédésignée.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, associée unique de la Société, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, il est décidé de dissoudre la Société.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, il est décidé de nommer en qualité de liquidateur:

BDO Tax & Accounting, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. ALBERTUS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2010. LAC/2010/25425. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010071209/106.

(100084224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Real Properties (Luxembourg) One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 137.018.

In the year two thousand ten, on the seventh day of the month of June.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135797,

duly represented by Mr Marc ALBERTUS, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, requests the undersigned notary to enact the following:

- That the company REAL PROPERTIES (LUXEMBOURG) ONE S.à r.l., (hereafter "The Company") with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 137018, was incorporated on 7 February 2008 pursuant to a deed drawn-up by Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Me Paul DECKER, notary, residing then in Luxembourg-Eich, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 889 of 10 April 2008, which Articles of Association have been amended for the last time on 4 March 2009, pursuant to a deed drawn-up by Me Joseph ELVINGER, prenamed, published in the Mémorial C, "Recueil des Sociétés et Associations" number 1044 of 20 May 2009.

- That all the corporate units of the company REAL PROPERTIES (LUXEMBOURG) ONE S.à r.l. are held by the company Real Properties (Luxembourg) Holdco S.à r.l., with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 135797, pre-designated.

The appearing party, represented as stated hereabove, as sole member of the Company, takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, it is decided to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, it is decided to appoint as liquidator:

BDO Tax & Accounting, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le sept juin.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Real Properties (Luxembourg) HoldCo S.à r.l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 135797,

ici représentée par Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société REAL PROPERTIES (LUXEMBOURG) ONE S.à r.l., (ci-après «la Société») ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 137018, a été constituée en date du 7 février 2008 suivant un acte reçu par Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Me Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 889 du 10 avril 2008, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 4 mars 2009, suivant acte reçu par Me Joseph ELVINGER, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1044 du 20 mai 2009.

- Que toutes les parts sociales de la société REAL PROPERTIES (LUXEMBOURG) ONE S.à r.l. sont détenues par la société Real Properties (Luxembourg) Holdco S.à r.l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 135797, prédésignée.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, associée unique de la Société, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, il est décidé de dissoudre la Société.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, il est décidé de nommer en qualité de liquidateur:

BDO Tax & Accounting, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. ALBERTUS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2010. LAC/2010/25426. Reçu douze euros (12,- €).

Le Releveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010071214/107.

(100084234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Brior, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 37.486.

L'an deux mille dix, le onze juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BRIOR" établie et ayant son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, constituée par acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 1991, publié au Mémorial C numéro 469 du 23 décembre 1991, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 37486.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 107 du 1^{er} février 2000.

Le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros, aux termes d'un acte reçu sous seing privé en date du 12 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 901 du 13 juin 2002.

L'assemblée est présidée par Madame Evelyne JASTROW, administrateur de sociétés, demeurant à L-8041 Bertrange, 208, rue des Romains.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Jérôme SCHMIT, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Michèle SENSI-BERGAMI, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau étant ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que la procuration de l'actionnaire représenté resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE (95.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur: la société anonyme "SAFILUX", établie et ayant son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 24581.

Pouvoir est conférer au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: E.Jastrow, J.Schmit, M.Sensi-Bergami, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juin 2010. Relation: EAC/2010/6985. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010070969/62.

(100083910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Concin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 57.998.

L'an deux mille dix, le onze juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CONCIN S.A." établie et ayant son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, constituée par acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 249 du 23 mai 1997, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 57998.

Le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros, aux termes d'un acte reçu sous seing privé en date du 16 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 482 du 27 juin 2001.

L'assemblée est présidée par Madame Evelyne JASTROW, administrateur de sociétés, demeurant à L-8041 Bertrange, 208, rue des Romains.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Jérôme SCHMIT, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Michèle SENSI-BERGAMI, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau étant ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que la procuration de l'actionnaire représenté resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur: la société anonyme "SAFILUX", établie et ayant son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 24581.

Pouvoir est conférer au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: E.Jastrow, J.Schmit, M.Sensi-Bergami, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juin 2010. Relation: EAC/2010/6983. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 15 juin 2010.

Référence de publication: 2010070995/60.

(100083911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Raymond WEYLAND S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3355 Leudelange, 90, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 33.527.

— DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 17 mai 2010, numéro 2010/1054 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 19 mai 2010, relation: CAP/2010/1750 de la société à responsabilité limitée "Raymond WEYLAND S.à r.l.", avec siège social à L-3355 Leudelange, 90, rue de la Gare, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 33 527, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 3 avril 1990, publié au Mémorial C, numéro 369 du 10 octobre 1990, ce qui suit:

- l'associé unique a déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation, avec effet au 17 mai 2010,
- la société dissoute n'a plus d'activités.
- l'associé unique a déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'il assume tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.
- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années au siège de la société dissoute à L-3355 Leudelange, 90, rue de la Gare.

Bascharage, le 10 juin 2010.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2010070795/25.

(100083423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.
